

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 07
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 9 mars à 14h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 5 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 4

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

ABSENTS : 3

Édouard BOS, Patrick HUSTACHE, Michel JORCIN

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Vote du Compte administratif 2017

Le Compte administratif 2017 est présenté par Stéphane GIRARD, Maire.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Clotilde CORRENOZ, Maire-adjointe prend connaissance des résultats du Compte administratif 2017 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	67 101,85 €	362 216,89 €	429 318,74 €
Dépenses	69 347,68 €	138 389,51 €	207 737,19 €
RÉSULTAT 2016	- 2 245,83 €	223 827,38 €	221 581,55 €
Report exercice N-1	24 221,69 €	26 406,93 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016	21 975,86 €	250 234,31 €	272 210,17 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
Approuve le Compte administratif 2017.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

